



Procès-verbal de l'assemblée générale du 03/11/2023

Pour rappel les informations relatives à l'association :

RNA : W751266966

Siren : 920268539

Siret : 92026853900011

NIC : 00011

TVA : FR68920268539

Code NAAF/APE : Production de films pour le cinéma 5911C

Date de création : 24/09/2022

Date de publication : 04/10/2022

Adresse officielle : 69 rue du Mont Cenis - 75018

bleuparis.fcm@gmail.com

Le 3 novembre 2023, les membres de l'Association Bleu Paris Festival de Court Métrage se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Sont Présents :

« Maucouvert Monah, Présidente »,

« Maucouvert Maria, Trésorière remplaçante de Roselmac Indra »,

L'assemblée générale désigne *Monah MAUCOUVERT* en qualité de présidente de séance et *Maria MAUCOUVERT* en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

-présentation du projet de statuts ;

-adoption des statuts ;

Enfin, la présidente expose le projet de statuts.

Elle ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

« Changement du trésorier de l'association. ».

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Attention : Si cette délibération n'est pas adoptée à l'unanimité, il faut indiquer quelles sont les personnes ayant voté le projet de statuts, car elles seules vont devenir membres de l'association et participer aux votes des délibérations suivantes.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de membres du bureau

-« Maucouvert Monah, Française, 96 Avenue de Versailles 75016, Artiste».
-« Maucouvert Maria, Française, 86 allée de l'Arrière 40700 Sainte Colombe, Auxiliaire de puériculture ».

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée indéterminée.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Signature
Monah MAUCOUVERT



Signature
Maria Maucouvert

